

Compte-rendu de la réunion de la **Commission environnement et transition écologique** tenue le 17 août 2022 à 8 h 30, au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville.

Sont présents :  
Mme Nicole Ruel, conseillère déléguée  
M. Francis Allaire, conseiller délégué

Sont également présents :  
Mme Annie Lévesque, directrice  
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire  
M. Éric Lépine, responsable de l'environnement  
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire  
Mme Emmanuelle Jobidon, conseillère en transition écologique  
Direction générale

---

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les conseillers délégués de la Commission déclarent la réunion ouverte.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point 9. *Programme d'échantillonnage des rejets industriels*

## 3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TENUE LE 28 JUIN 2022

## 4. TABLEAU DE SUIVIS DES DOSSIERS

## 5. ARROSAGE DES PELOUSES

### 5.1 ÉTAT DE LA SITUATION

Monsieur Éric Lépine explique qu'il y a une problématique de distribution de l'eau potable dans certains secteurs de la municipalité, principalement due à des baisses importantes de pression attribuables à l'arrosage excessif des pelouses en dehors des heures permises.

### 5.2 PROPOSITION D'AMENDEMENT RÉGLEMENTAIRE

Une proposition d'amendement au Règlement 1594 *concernant les infrastructures d'aqueduc et l'utilisation de l'eau potable* est soumise aux membres de la Commission afin que les anciens systèmes d'arrosage automatique des pelouses soient soumis aux nouvelles normes et d'exiger l'ajout d'un détecteur d'humidité sur ces systèmes afin d'empêcher les cycles d'arrosage lorsque les précipitations atmosphériques suffisent ou lorsque le taux d'humidité du sol est suffisant.

## 6. RETOUR SUR LE DÉFI PISSENLITS

Le défi pissenlits 2022 fut généralement très bien reçu par les citoyens de Blainville. Il est de l'avis des participants de la Commission que ce défi soit reconduit annuellement, dès mai 2023.

## 7. CORVÉE DE NETTOYAGE DE LA RIVIÈRE DES MILLE ÎLES

Été 2021, accompagnées par « Mission 1000 tonnes », des bénévoles, des organismes reconnus et trois villes de la couronne nord ont uni leurs efforts pour procéder au nettoyage des berges de la Rivière des Mille îles : Boisbriand, Saint-Eustache et Blainville. Quelque 1 043 kg de déchets ont été amassés lors de cette activité.

Le samedi 10 septembre 2022, de 9 h à midi, cinq municipalités, accompagnées de l'organisme Mission 1000 tonnes, uniront leurs efforts pour organiser une corvée de nettoyage des berges de la rivière des Mille Îles dans 3 sites distincts. Blainville et Ste-Thérèse réaliseront leur corvée de nettoyage à l'usine de purification des eaux de Sainte-Thérèse à Rosemère, tandis que Boisbriand, Lorraine et Rosemère réaliseront des corvées de nettoyage sur leurs territoires.

## **8. PROTECTION DES MILIEUX NATURELS**

La Ville de Blainville a fait l'acquisition de deux lots en milieu naturel par don écologique. Le processus sera complété à l'automne 2022. Un statut de protection de réserve naturelle en milieu privé est proposé afin qu'un statut de conservation permanent leur soit attribué et ainsi les inscrire en tant qu'aire protégée au registre des aires protégées du Gouvernement du Québec et du répertoire métropolitain des initiatives municipales de conservation de la CMM.

## **9. PROGRAMME D'ÉCHANTILLONNAGE DES REJETS INDUSTRIELS**

La Ville de Blainville est mandatée pour l'application du Règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux usées de la Communauté métropolitaine de Montréal sur son territoire. Depuis, la Ville effectue un contrôle de cette application au niveau du volet commercial (cabinets dentaires, restaurants, ateliers mécaniques).

Le volet industriel de l'application dudit Règlement est principalement sous le principe d'autosurveillance, c'est-à-dire que les industries assujetties doivent soumettre sur une base régulière des rapports de suivi au niveau des rejets de leurs eaux usées. Nous souhaitons faire des vérifications par échantillonnage des rejets des eaux usées par ces industries pour comparer les résultats d'analyses et la conformité des rejets. La ville désire également procéder à l'échantillonnage des eaux usées provenant de ses deux parcs industriels afin de s'assurer de la conformité des rejets de l'ensemble des industries établies dans ces parcs industriels.

## **10. POLITIQUE DE FORESTERIE**

Le 16 août 2022, des rencontres ont eu lieu avec les différentes directions et Nature Action-Québec. La rencontre des organismes aura lieu le jeudi 22 septembre 2022 en soirée.

### **10.1 AIDE FINANCIÈRE PROJETS DE PLANTATION D'ARBRES**

Madame Emmanuelle Jobidon a débuté des recherches au niveau de subventions pouvant être offertes à la Ville pour la plantation des arbres de rue. Les recherches se poursuivent, mais certaines options suscitent un intérêt.

## **11. BANNISSEMENT DES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE**

La Ville de Blainville souhaite se rallier au *Règlement fédéral interdisant les plastiques à usage unique* afin de guider les commerçants dans l'abolition des six catégories de plastiques à usage unique visées par cette réglementation, dont l'entrée en vigueur varie :

1. Sacs d'emplettes;
2. Ustensiles;
3. Récipients alimentaires;
4. Anneaux pour emballage de boissons;
5. Bâtonnets à mélanger;
6. Pailles.

## **12. SUIVI COMPTABILITÉ GAZ À EFFET DE SERRE**

L'attribution d'un mandat est envisagée afin de faire un relevé à jour des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire, tant au niveau corporatif, qu'au niveau des transports des particuliers. Avec ces récentes données nous pourrions établir des objectifs et un plan d'action précis afin de réduire les GES.

## **13. VISITES DES SITES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Des dates de visites ont été établies comme suit :

1. Mardi 6 septembre 2022, à 13 h 30 : visite de Tricentris (centre de tri)
2. Mercredi 7 septembre 2022, à 13 h 30 : visite Enviro Connexions (lieu d'enfouissement sanitaire)
3. Mardi 20 septembre 2022, à 10 h : visite GSI Environnement inc. (centre de compostage de Lachute)

## **14. BUDGET 2023**

Le processus budgétaire est expliqué aux membres présents par Madame Annie Lévesque.

**15. PROCHAINE RENCONTRE DE LA COMMISSION**

Mercredi 7 septembre 2022 à 9 h.

**16. LEVÉE DE LA RÉUNION**

Il est unanimement résolu de lever la rencontre à 10 h 09.

La conseillère déléguée,

Le conseiller délégué,

(S) NICOLE RUEL  
NICOLE RUEL

(S) FRANCIS ALLAIRE  
FRANCIS ALLAIRE